

Presses universitaires François- Rabelais

Étienne Colaud | Marie-Blanche Cousseau

Conclusion

p. 229-232

Texte intégral

- 1 AU TERME DE CE TRAVAIL, qui se proposait d'aborder l'enluminure parisienne à l'époque de François I^{er} par le biais des œuvres qui avaient été rattachées, à tort ou à raison, au nom d'Étienne Colaud, plusieurs points peuvent être soulignés.
- 2 Tout d'abord, on cerne mieux, désormais, la personnalité artistique de l'enlumineur ayant servi de fil conducteur à

notre recherche. Déjà en activité en 1513, il mourut entre décembre 1541 et juin 1542. Grâce à un livre d'heures portant sa souscription, qui a fourni une base assurée, son style et sa facture ont pu être bien caractérisés, et un certain nombre d'autres miniatures lui être attribuées. Ce ne sont pas celles auxquelles on aurait pu s'attendre à la lecture des travaux antérieurs. Alors que le nom de Colaud avait été jusqu'alors essentiellement associé aux exemplaires historiés des *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel produits en série, il est apparu qu'un seul d'entre eux, le manuscrit français 19815 de la Bibliothèque nationale, devait finalement lui être donné. En revanche, sa main est reconnaissable dans seize autres manuscrits commandés ponctuellement par des clients pour la plupart prestigieux. C'est donc indiscutablement un artiste qui a joui, en son temps, d'une réputation flatteuse, et il était important d'établir un recensement de ses œuvres aussi complet que possible.

3 Cependant, plus que par son talent de peintre de miniatures, c'est sans doute par son rôle d'entrepreneur commercial qu'il marqua le plus son époque. On peut en effet observer que sur les dix-sept livres retenus dans le *corpus*, douze furent décorés avec la collaboration d'autres enlumineurs. De plus, la plupart furent exécutés dans la première partie du règne de François I^{er}. Les textes d'archives rejoignent, sur ce point, les conclusions auxquelles conduit l'analyse des œuvres : son activité comme exécutant s'est visiblement ralentie à partir des années 1530.

4 Il prit alors progressivement une autre dimension, qui a pu être mise en lumière, cette fois, par l'étude des *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel historiés sous le règne de François I^{er}. En effet, en prenant en compte le décor, mais aussi le texte et tous les aspects matériels des volumes, seuls trois d'entre eux demeurent isolés. Les autres présentent toutes les caractéristiques d'une production en série à laquelle le nom de Colaud peut être associé en confrontant, là encore, les observations tirées des archives et celles résultant de l'examen attentif des miniatures. C'est manifestement sous son égide qu'ils ont été fabriqués, et c'est lui qui en avait reçu la commande du roi. Bien qu'il ne soit jamais désigné ainsi dans les textes qui nous sont parvenus, il semble donc avoir

agi, en la circonstance, comme l'aurait fait un libraire qui, assumant la responsabilité d'une production, manuscrite ou imprimée, répartit celle-ci entre plusieurs exécutants dont il supervise le travail. Dans leur grande majorité, les *Statuts* furent écrits, décorés et reliés sous sa direction, et plus que son talent artistique propre, c'est certainement son aptitude à organiser le plus efficacement possible ces différentes étapes qui lui valurent sa réputation et lui conservèrent la confiance des officiers du roi.

- 5 Étienne Colaud est donc désormais, avec Jean Pichore, avec qui il fut en rapport au début de sa carrière, et avec Noël Bellemare qu'il côtoya plus tard, le troisième enlumineur actif sous le règne de François I^{er} identifié auquel on puisse rattacher des œuvres conservées. Surtout, c'est le seul pour lequel est attestée une production en série partiellement conservée. Il était donc particulièrement intéressant de chercher à acquérir une meilleure connaissance de sa carrière car, au cours de celle-ci, il a eu l'occasion de collaborer avec nombre de ses confrères, et c'est finalement tout un pan de l'enluminure parisienne qui se révèle grâce à lui.
- 6 On comprend désormais mieux, à travers son activité, les diverses façons dont pouvait s'organiser le travail, les connexions multiples entre gens du métier, dont témoigne l'utilisation fréquente de mêmes compositions, à commencer par celle employée pour les *Statuts*. L'étude de certains de ses contemporains, comme le Maître des Entrées parisiennes, devrait en être facilitée. Surtout, un certain nombre de personnalités jusque-là inconnues sont apparues au cours de ce travail, et elles viennent enrichir notre connaissance du milieu artistique parisien.
- 7 En effet, pour les seuls *Statuts*, neuf autres exécutants ont pu être isolés, dont six ayant participé sous la direction de Colaud à l'exécution des commandes groupées. Le rôle de l'un d'entre eux est loin d'être négligeable dans cette production puisqu'il exécuta une grande partie des histoires, placées en tête des volumes, représentant la tenue d'un chapitre de l'Ordre. Il fut, pour Étienne Colaud, un proche collaborateur puisque tous deux se partagèrent l'illustration de plusieurs autres ouvrages, qui relevaient tantôt de la

responsabilité de l'un, tantôt de celle l'autre. On a pu établir également qu'ils se prêtaient à l'occasion leurs modèles respectifs.

- 8 Parmi les trois autres enlumineurs qui demeurent isolés au sein de la production des *Statuts*, au moins deux étaient sans doute aussi des artistes appréciés. Pour eux, aucun nom ne peut encore être proposé, mais ils sont désormais bien identifiés et nul doute que leur œuvre pourra encore, à l'avenir, être étoffé dès lors qu'ils ne sont plus confondus avec le groupe ayant travaillé pour Colaud.
- 9 En prenant en compte les travaux antérieurs, on peut donc distinguer désormais une trentaine de mains au sein de la production parisienne de livres manuscrits historiés pour le règne de François I^{er}. Sans être exhaustif, ce nombre s'accorde bien avec la soixantaine de noms d'enlumineurs et d'apprentis fournis par les archives pour la même période, puisque certains de ceux-ci ne pratiquaient probablement que la décoration secondaire.
- 10 Cette étude, qui s'est attachée à défricher un champ encore peu exploité, n'est cependant qu'un point de départ. D'autres productions en série mériteraient une étude similaire. Elles sont d'un abord plus délicat puisque, contrairement aux *Statuts* de l'ordre de Saint-Michel, aucun document d'archives ne vient, pour l'instant, fournir d'indices pouvant mettre sur la voie d'un enlumineur ou d'un libraire responsable. C'est le cas, par exemple, des quelques manuscrits relatant le sacre de Claude de France, associés au groupe du Maître des Entrées parisiennes, ou, juste avant le règne de François I^{er}, de ceux consacrés aux funérailles d'Anne de Bretagne. Toutefois, il serait sans doute possible, en recensant et en examinant minutieusement tous les exemplaires conservés, de voir si les conclusions qui ont pu être avancées pour les *Statuts* se trouvent confirmées, au moins sur le plan de l'organisation du travail et du rôle des différents intervenants. Il en va de même pour les livres d'étal, comme certains livres d'heures, qui connurent une très large diffusion à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle.
- 11 Ces productions en série présentent des analogies certaines avec les éditions imprimées contemporaines, tout en restant plus restreintes et plus coûteuses. Le libraire Antoine Vérard,

pour ses exemplaires de présentation à la fin du XV^e siècle, mais aussi Josse Bade, pour les *Quodlibeta* qu'il fit historier par Colaud pour le futur Charles Quint, trouvèrent ainsi le moyen de réduire le prix de revient d'un livre qui, par l'aspect de son décor, s'apparentait encore au manuscrit. Olivier Decoynes agit de même lorsqu'il s'adressa à André Gribousten 1544 en lui demandant d'historier un livre imprimé par Tory. Quant aux Hardouyn, ils étendirent cette pratique à l'ensemble de leur production et semblent s'en être fait une spécialité. Il est significatif de constater que, dans plusieurs documents mentionnant une commande passée à un enlumineur, il n'est pas possible de savoir si le support est ou non un livre manuscrit : c'est le cas, on l'a vu, pour le livre d'heures du dauphin que Martial Vaillant décora en 1557. En revanche, il semble qu'une partie de ceux fournis au Grand Écuyer par Geoffroy Ballin et Charles Jourdain étaient des imprimés, et la chose est établie pour le missel enluminé par Guillaume Richardière et deux autres confrères en 1586 pour le seigneur d'Alymes.

- 12 Cette constatation conduit à poser la question de l'évolution du statut des enlumineurs au sein d'un monde du livre qui faisait une place sans cesse accrue à l'imprimerie. Certains, comme Geoffroy Ballin, qui collabora avec le graveur Jean de Gourmont et l'atelier Plantin dans les années 1560, trouvèrent une place dans le processus de création des estampes. Mais des travaux de ce type, excluant l'or et les couleurs, ne nécessitaient plus une technique particulière et les enlumineurs les pratiquant devaient faire face à la concurrence des peintres ou des imagiers en papier. Le nombre des artistes désignés comme « peintres et enlumineurs » ne cessa d'ailleurs de croître dans la seconde moitié du XVI^e siècle. La tentative malheureuse, au début du siècle suivant, pour faire ériger en corporation le métier d'enlumineur fut donc sans doute une réaction de défense d'une profession en déclin, et on comprend les arguments du prévôt de Paris qui s'y opposa en 1608 en estimant que cette nouvelle jurande serait source de conflits incessants. On peut se demander si d'autres enlumineurs, peut-être parmi ceux qui pratiquaient essentiellement la décoration secondaire et étaient moins familiarisés avec l'art du dessin, ne

cherchèrent pas une autre voie. En effet, on a relevé, pour la fin du règne de François I^{er}, l'apparition d'un nouveau centre d'implantation sur la rive droite, autour de l'église Saint-Jacques de la Boucherie, qui semble devoir être mise en rapport avec la présence déjà ancienne en ce lieu d'armuriers et de doreurs sur métaux, ouvriers travaillant aussi l'or sous ses différents aspects. Les données recueillies sont encore trop fragmentaires pour pouvoir tirer des conclusions, et c'est seulement en poursuivant la recherche pour les décennies suivantes que l'on pourrait avoir une idée de la réalité ou non du phénomène. Pour l'époque de François I^{er}, en effet, grâce à des hommes comme Colaud, l'enluminure conservait une implantation forte au sein du monde du livre, et elle demeurait pour quelques temps encore une composante importante de la vie artistique parisienne.

© Presses universitaires François-Rabelais, 2016

Conditions d'utilisation : <http://www.openedition.org/6540>

Cette publication numérique est issue d'un traitement automatique par reconnaissance optique de caractères.

Référence électronique du chapitre

COUSSEAU, Marie-Blanche. *Conclusion* In : *Étienne Colaud : Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I^{er}* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2016 (généré le 13 mars 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/8496>>. ISBN : 9782869065437. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pufr.8496>.

Référence électronique du livre

COUSSEAU, Marie-Blanche. *Étienne Colaud : Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I^{er}*. Nouvelle édition [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2016 (généré le 13 mars 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/8467>>. ISBN : 9782869065437. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pufr.8467>. Compatible avec Zotero

Étienne Colaud

Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I^{er}

Marie-Blanche Cousseau

Ce livre est cité par

Gordon, Stephen. (2018) The Three Living and the Three Dead in the Horae of Galiot de Genouillac (Rylands Latin MS 38). *Source: Notes in the History of Art*, 37. DOI: [10.1086/697230](https://doi.org/10.1086/697230)